



# Organiser le travail collectif

pour mettre en œuvre une réforme dans un établissement scolaire

*Réussir une réforme : c'est dans le concret des activités quotidiennes que ça se passe ! Une fois le cadre réglementaire connu et assimilé, comment l'ajuster au contexte toujours singulier d'une école, d'un collège ou d'un lycée ? Comment en faire une opportunité pour des échanges sur le travail tel qu'il se fait, tel qu'on le croit, tel qu'on pourrait le faire ?*

*Cette formation propose de s'appuyer sur le travail réel de tous les acteurs engagés pour mettre en œuvre au mieux une nouvelle prescription, dans ses attendus comme dans ses modalités. Elle s'appuie sur la conviction qu'entre les attentes institutionnelles et les actions possibles dans le concret des écoles et des établissements, on peut parvenir à s'accorder sur des modalités de travail les plus favorables aux apprentissages des élèves.*

## L'intervenant

**Patrice Bride** a connu diverses expériences professionnelles dans les métiers de l'éducation et de la formation d'une part, de l'édition d'autre part, qui l'ont conduit aujourd'hui à développer les activités de la coopérative *Dire Le Travail*.

## Publics

L'intervention est destinée aux membres d'une équipe pédagogique, dans une école ou un collège.

## Démarche

Réforme du collège, nouveaux programmes, temps d'activité péri-éducatifs : comment s'y prendre pour traduire ces prescriptions institutionnelles en opportunités pour mieux enseigner, mieux éduquer ? Nous proposons une démarche d'accompagnement des équipes, en différentes étapes aboutissant à l'élaboration d'un plan d'actions :

1. analyser l'existant : tout ce qui se fait déjà et peut se poursuivre, se renforcer, se développer ; tout ce qui peut être mobilisé pour mettre en œuvre de nouveaux objectifs ;
2. préciser un cadre de travail ainsi que le déroulement de l'intervention ;
3. identifier des actions pertinentes, par exemple développer le travail collectif, favoriser la coopération, mutualiser les pratiques ;
4. envisager des modalités de régulation, de communication, d'évaluation et de restitution des actions décidées et engagées.

## Pistes de travail

Identifier les difficultés posées par la réforme et les nouvelles logiques à développer.

Rechercher les besoins et les difficultés partagés, les envies communes pour identifier les objets de travail collectif.

Réfléchir aux déclinaisons possibles du cadre réglementaire en fonction des besoins et des potentialités identifiées.

Déterminer des objectifs précis et limités pour de nouvelles modalités de travail collectif : objets de travail, personnes concernées, répartition des responsabilités, calendrier, animation, traces.

## Durée et rythme

Le déroulement de l'intervention est à négocier en fonction des besoins et ressources locales. Elle se déroule à minima sur deux sessions : une première pour élaborer le plan d'actions, une deuxième après quelques semaines de mise en œuvre.

**Dire**

LE TRAVAIL

— les formations —

Boite A12 – 8 allée Louise Labé – 75019 Paris

+33 (0) 6 75 91 13 49 – contact@direletravail.coop – direletravail.coop

SCIC-SARL au capital variable – RCS Paris 809 885 783 – Code APE 8552Z – OF n° 11 75 54194 75